

Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 29 octobre 2013 à Bruxelles, Bureau Fédéral.

APPROUVE

Présents: MM. MERCIER, Vice-président -Pierre LEDENT, Secrétaire - Stefan DAMMAN – Renaud VILAIN – Wim SYMOENS

1. Préambule

M. Francis Mercier prend la présidence de cette réunion.

2. Championnat 2013-2014 et courrier

2.1 Le secrétaire présente à la Commission Sportive le projet pour le Cahier des Charge pour l'organisation des finales des Coupes de Belgique.

La Commission Sportive apporte certaines corrections.

Dès que la version définitive sera terminée, elle sera envoyée à la Fédération.

2.2 Match Coupe de Belgique A BCA03 WP Kortrijk – Brussels

Le match s'est terminé par un score d'égalité. Les arbitres ont fait jouer des prolongations bien que le nouveau règlement FINA ne prévoit plus de prolongations mais directement des tirs au but.

Le Commission Sportive déplore que les arbitres ne connaissent pas leur règlement.

La Commission Sportive demande à la CCA de faire un rappel auprès des arbitres.

Le Secrétaire fait part à la Commission Sportive qu'il a été contacté à l'issue du match – après le score d'égalité – par un des arbitre du match et que pris au dépourvu par la demande il a dit qu'il fallait jouer les prolongation.

La Commission Sportive estime que le Secrétaire malgré qu'ayant donné une réponse erronée n'est pas fautif car il ne doit pas servir de « SOS Secours ».

Etant donné qu'il n'y pas de plainte formulée par les clubs, la Commission Sportive entérine le résultat du match après prolongations.

2.3 Match U20 B 6105 La Louvière - Ostende

Le club d'Ostende n'avait pas assez de joueurs pour effectuer le déplacement.

Le club d'Ostende a prévenu à temps de telle manière que les arbitres ne doivent pas se déplacer.

La Commission sportive décide :

Le club de La Louvière gagne le match avec le résultat de 10-0

La Commission sportive demande à la Fédération l'application de l'amende forfaitaire sans les frais d'arbitrage.

2.4 Le Secrétaire fait part d'une communication téléphonique qu'il a eue avec le Secrétaire de la CCA.

Ce dernier lui a signalé qu'un club faisait jouer dans le la Compétition U17, une équipe composée de femmes et de un garçon. Ce garçon ne jouait qu'une période et puis le reste du match que les femmes.

De plus, le coach de l'équipe demandait que le match se joue sur un champ de jeu de 25 m de long et non 30 m de long.

Le règlement autorise que les équipes mixtes participent dans les Compétitions U17 – U15 – U13 et U11.

La Commission Sportive demande au Secrétaire de vérifier les feuilles de match de cette équipe pour voir si lors de tous les matches, l'équipe était bien « Mixte » et de faire un rappel au club concerné que les matches U17 doivent se jouer dans un champ de jeu de 30 m x 20 m avec une profondeur minimale de 1,80 m quand la piscine le permet même quand l'équipe est composée majoritairement de femmes.

RÉDACTION	APPROBATION
09/11/2013	10/01/2014

3. Divers

3.1 Suite à la réunion de la Cellule Sportive, la Commission Sportive décide de faire l'appel à candidature pour un Directeur Technique nationale que lorsqu'un plan pluriannuel aura été élaboré.

3.2 MM Wim SYMOENS et Stefan DAMAN s'occuperont d'établir le programme pluriannuel, et pour ce faire, M. Wim SYMOENS désire connaître les points suivant :

- Avoir un décompte des sommes allouées au Water-polo National depuis 2005
- Connaître le nombre de jeunes par catégorie d'âge et sexe.

3.3 Deux tournois Interprovinciaux seront organisés par les Fédérations Régionales et les Sélections FFBN et VZF y participeront.

3.4 La Commission Sportive prend connaissance des directives, éditées par la FRBN pour les Fédérations Régionales, concernant la délivrance des licences pour le Water-polo ainsi que les transferts « Internationaux ».

3.5 Suite au nouveau règlement du jeu FINA, M. Jos ANDRIES (CCA) propose une nouvelle feuille de match. La Commission Sportive donne son accord pour cette feuille de match et demande qu'elle soit éditée lorsque le stock des précédentes feuilles de match sera épuisé.

4. Décisions

- Cahier des Charges Coupes de Belgique: voir point 2.1 du présent PV
- Match Coupe de Belgique A WPK RBP : voir point 2.2 du présent PV
- Match U20B ENL ROSC : voir point 2.3 du présent PV
- Appel à candidature DT National: voir points 3.1 et 3.2 du présent PV
- Nouvelle feuille de match : voir point 3.3 du présent PV

**Le rapporteur,
Pierre LEDENT,
Secrétaire**

Prochaine réunion :
Mardi 26 novembre 2013 – 18h15 – Bruxelles, Bureau Fédéral

RÉDACTION	APPROBATION
09/11/2013	10/01/2014